

Ecole publique de Coat Pin
11, rue de Coat Pin
29 340 Riec-Sur-Bélon
Ec.0291599F@ac-rennes.fr
02-98-06-92-02



Procès verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 22 juin 2017

Présents:

Enseignants

M URVOY CE1 CM1 CM2 et Directeur
Mme LHYVER TPS PS MS GS
Mme MONTFORT enseignante CP CE2

Parents d'élèves élus

- Mme THAERON RENARD Stéphanie
- Mme LE MAO Sandrine
- Mme LESONNEUR Stéphanie (parent suppléant)
- Mme ROMANINI Patricia (parent suppléant)
- M. LE CARRE Fabrice (parent suppléant)

Représentants de la mairie

Mme LE COZ conseillère municipale
M BOURGEOIS Directeur général des services

Délégué départemental de l'éducation nationale

M Claude Chaluleau

Excusés :

Mme DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale
M MIOSSEC Maire
Mme GENTILE CP CE2 (complément de service de Mme MONTFORT)
Mme FORMOSA Adjoint aux affaires scolaires

Absents :

M. GOUDE Michel parent élu
M LE MEUT Lucien DDEN

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que l'ensemble des participants a bien reçu le procès-verbal du conseil d'école du second trimestre.

2- Bilan des projets de l'année

	TPS PS MS	GS	CP CE2	CE1	CM1 CM2
<p><u>Projet cirque</u> Le projet cirque s'est clôturé autour d'une représentation le vendredi 16 juin. M Urvoy remercie tous les partenaires ayant permis le montage du projet, particulièrement l'Amicale qui s'est portée garante en terme de sécurité du spectacle. Les enseignants ont apprécié l'intervention et les progrès des élèves ont été fulgurants. Les effectifs importants de l'école n'ont pas permis une utilisation efficace des temps de séances car les élèves étaient très nombreux.</p>			X		
<p><u>Echange entre la classe de Maternelle et la classe de TPS PS de l'école maternelle F Bosser de Riec.</u> L'échange s'est poursuivi au 3ème trimestre par une rencontre à l'école Bosser et une rencontre à Coat Pin.</p>	X				
<p><u>Cycle natation</u> Les enseignants remercient les parents accompagnateurs qui ont permis le maintien de toutes les séances. Pour le bon fonctionnement des séances cette année il fallait 5 parents habilités. Le passage du test anti-panique a été proposé aux élèves étant capables.</p>			X Cycle de 10 séances Maternelle CP CE1		
<p><u>Parcours lecture DMTL</u> Les visites à la MEM ont été plus compliquées à mettre en œuvre cette année car les effectifs et la répartition des élèves ont rajouté des contraintes en plus des contraintes d'accueil des groupes. <i>Les élèves ont voté. Les livres sélectionnés sont :</i> S1 Qui a croqué le babouin S2 Valentine et les 118 poux S3 La poudre d'escampette S4 Ma petite sœur d'occasion</p>			X		

<i>Par ailleurs, la classe de Mme Lhyver a participé à l'exposition Rêves d'Océan à Doëlan avec le Chapiteau conçu avec l'aide de M Beauvils.</i>					
<u>Travail avec Nautur'au fil</u> avec Qlé Com - Les CP CE sont allés découvrir le bocage à Tréméven le 15 juin. - les maternelles se sont rendus le 21 mars au Pouldu à la découverte de la « laisse de mer »	x	x	X	x	
Intervention de Carole Houget <u>l'intervenante musique</u> Dumiste de Qlé Com au deuxième semestre le jeudi AM. Le travail avec Carole a permis de mettre en scène les scènes présentées à la fête des écoles et au projet cirque. Les enseignants insistent sur la qualité de l'intervention. L'école est à nouveau sélectionnée pour le dispositif l'an prochain pour la classe maternelle et les CP/CE1.	x + CP				
Participation <u>aux rencontres chorales</u> à Moëlan-sur-Mer le jeudi 4 mai. Annulation de la fête de la musique car il y a trop d'absents.			x	X	x
<u>APPN.</u> (Activités Physiques de Pleine Nature organisation par l'équipe de circonscription) Les élèves de CP CE CM y ont participé (la classe maternelle n'a pas été sélectionnée car il y avait énormément de demandes) Les enseignants remercient les parents et grands-parents, une fois de plus nombreux ce qui a permis aux élèves de profiter pleinement de la journée autour de la course d'orientation et de la randonnée littéraire dans la forêt de Toulfoën.	x				
<u>Bibliothèque de l'école</u> Mme Caudin, AVS de l'école, a pris l'intérim de Mme Obin, bénévole pour gérer la bibliothèque de l'école en fin d'année.	x				

3- Préparation de la rentrée 2017

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2016	6	6	8	11	10	9	12	9	12	83
2017										
2017	2	10	7	7	12	10	9	12	9	78
2018										

27,6 élèves par classe cette année

26 élèves par classe en prévision

Les enseignants se félicitent du dynamisme de l'école concernant les inscriptions cependant sans ouverture cela entraîne des conditions de travail compliquées. Un courrier sera à nouveau adressé à Mme Decemme et à M Miossec pour faire part d'une demande d'ouverture de classe.

M Urvoy souligne que des familles appellent encore pour inscrire et qu'il y a déjà eu un refus pour un élève de CM2.

Projections en classe

Maternelle	TPS	2	26
	PS	10	
	MS	7	
	GS	7	
Cycle 2	CP	12	22
	CE1	10	
Cycle 2 et 3	CE2	9	30
	CM1	12	
	CM2	9	
Total			78

4- Les travaux effectués et à venir

M Urvoy fait le point sur les demandes de travaux pour l'été :

- réfection des peintures bibliothèque et salle des maîtres. Demandé mais l'agent étant arrêté pas de possibilité pour le moment.

Demande de copieur couleur.

M Urvoy indique que l'imprimante couleur de l'école consomme beaucoup d'encre. Une réflexion avec SADA, le gestionnaire des copieurs de la commune est à engager car le coût des toners est peut-être moindre que celui des cartouches.

Demande d'installation de fontaine à eau dans la classe de maternelle.

Ventilation des locaux.

Mme Romanini demande à faire vérifier la ventilation des locaux. M Bourgeois indique que les Services Techniques seront informés.

Sécurisation de l'ouverture :

Les services techniques sont en train de travailler sur l'installation d'une ouverture automatique et à distance. L'école est toujours en attente d'une installation efficace.

Les investissements de l'année demandés par l'équipe enseignante ont été entièrement validés.

5- Projet d'école 2016-2019

M Urvoy fait un point sur les axes du travail du nouveau projet d'école mis en place depuis la rentrée 2016.

- le PEAC : découverte du musée et des arts du cirque.
- TICE : promotion du site internet de l'école, les élèves rédigent davantage d'articles mais peu de temps pour la mise en page, le traitement de photo faits pour le moment par les enseignants.

6- Le Conseil municipal enfant

M Urvoy présente la brochure élaborée par le service jeunesse.

6 – Questions diverses

Rythmes scolaires :

Plusieurs parents élus ont souhaité ajouter à l'ordre du jour du conseil un point sur la réforme des rythmes scolaires.

La mairie indique les rythmes resteront inchangés à la rentrée 2017 mais qu'une réflexion pourra s'engager durant l'année scolaire 2017-2018 en vue de préparer la rentrée 2018.

Port du casque obligatoire :

Mme Thaëron demande à ce que soit reprécisé la réponse de l'Inspection Académique sur le port des casques à l'école.

La loi du 21 décembre 2016 (source légifrance), indique :

« En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de douze ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché. »

L'équipe enseignante assimile « en circulation » à circulation sur voie publique, par conséquent n'impose pas le port du casque sur la cour de l'école. Certaines écoles ont fait d'autres choix. Il semble compliqué d'harnacher chaque enfant avant de le mettre sur un vélo notamment pour les maternelles. Une des conséquences probables serait que les vélos ne seraient plus accessibles sur les temps de récréation.

L'inspection académique indique dans la lettre aux écoles du 31 mars 2017 « Nous pouvons vous préciser aujourd'hui sur ce point que le port du casque **est fortement recommandé** pour l'utilisation des cycles à l'école.

Au-delà du volet sécurité et des questions de responsabilité, dont les enseignants en charge des élèves sont garants, il s'agit d'éviter en maternelle comme en élémentaire d'introduire de la confusion dans le cadre éducatif proposé aux élèves, et de bien expliquer à l'ensemble de la communauté éducative les modalités retenues sur le temps scolaire en fonction du lieu, de la nature et du contexte de l'activité. »

Cette forte recommandation s'applique à l'école par :

- jeux de cycles sur la cour : pas de port de casque
- activités de cycles menées par l'enseignant : port du casque obligatoire

TAP

M Urvoy indique que les questions relatives aux TAP sont à traiter de manière directe avec les agents municipaux concernés ou le cas échéant avec Mme Le Huec responsable du service jeunesse de la commune.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

La secrétaire
Mme Lhyver